

Royaume du Maroc

Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Énergie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة
قطاع الطاقة والمعادن

IRSEC 14
17-19 octobre 2014

Mot d'ouverture
Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

**Messieurs les Directeurs des Agences, Instituts et Etablissements Universités et Facultés,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'associations et organisations,
Mesdames et Messieurs les Chercheurs et universitaires,
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse et organes de média,
Aimable assistance,**

En raison de son agenda, le Dr Abdelkader AMARA, Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, vous présente ses excuses de ne pas pouvoir partager ces moments avec vous et m'a chargé pour le représenter et lire son allocution.

Au nom de Monsieur Le Ministre, j'ai le grand plaisir de participer aujourd'hui à l'ouverture de la deuxième édition de la conférence internationale sur l'énergie renouvelable (International Renewable and Sustainable Energy Conference IRSEC14).

Cette rencontre, rappelons-le, intervient dans une conjoncture de mobilisation nationale en faveur de la consolidation du développement durable, notamment par la gestion optimale des ressources naturelles, le développement des énergies renouvelables, l'adaptation aux changements climatiques et la préservation de l'environnement.

Au nom de Monsieur Le Ministre, je souhaite la bienvenue à tous les participants à cette conférence et je saisis cette occasion pour féliciter les organisateurs de cette importante manifestation, qui revêt sans aucun doute, un intérêt particulier eu égard à la place qu'occupe aujourd'hui le développement des énergies renouvelables, érigé en priorité nationale par la stratégie énergétique.

A cet égard, je souhaite féliciter l'organisateur et l'ensemble des partenaires qui n'ont eu de cesse pour mettre à notre disposition les facilités d'organisation logistiques et informationnelles à même d'assurer le succès et atteindre les objectifs assignés à cet événement. Je cite à cet égard, l'Espace Méditerranéen de Technologie et d'innovation (MSTI : Mediterranean Space of Technology and Innovation), l'Agence Marocaine de l'Énergie Solaire (MASEN : Moroccan Agency for Solar Energy), l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens (IEEE : Institute of Electrical and Electronics Engineers) avec l'appui et le soutien de la coopération allemande pour le développement (la GIZ).

Mesdames et Messieurs,

Le choix de la ville d'Ouarzazate pour abriter cet événement de renom, traduit la volonté des décideurs de faire de cette belle citée ensoleillée, la **Capitale du Solaire** au Maroc, avec ses potentialités touristiques qui enrichissent ce paysage attrayant et ajoutent un grain de chaleur humaine aux relations déjà séculaires que ses habitants ont su tirer à travers les temps immémoriaux avec les caravanes du Sahara.

Mesdames et Messieurs,

Cette conférence reflète la dynamique globale et vertueuse que connaît le Royaume du Maroc, eu égard aux vastes chantiers de réformes profondes et structurales, initiés sous la conduite visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste.

Ces chantiers ambitionnent d'assurer un développement durable et inclusif alliant croissance économique soutenue, équité sociale et solidarité régionale et intergénérationnelle.

Cette rencontre intervient également à un moment crucial dans le processus entrepris par le Maroc. En effet, les priorités de la stratégie énergétique nationale, visent un développement accéléré des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique pour réduire la dépendance énergétique du Royaume et sanctuariser notre propre production d'électricité des péripéties du Marché mondial des matières premières.

De ce fait, le développement des énergies renouvelables, appuyé par la recherche dans les domaines des nouvelles technologies énergétiques et dans l'efficacité énergétique, sont devenus des sujets phares dans la stratégie de développement du Royaume du Maroc, à l'instar des autres nations et de la communauté internationale.

Mesdames et Messieurs,

Nul ne conteste, que le Maroc dispose d'atouts considérables, voir inépuisables, dans le domaine des énergies renouvelables.

D'une part, notre potentiel éolien est estimé à 25 000 MW dont près de 6000 MW réalisables d'ici 2030 dans des régions on-shore identifiées et où la vitesse du vent dépasse les 9 m/s à une hauteur de 40 mètres du sol.

Pour le potentiel éolien marocain en off-shore, les premières estimations le long des 3500 km de ligne de côte sont de l'ordre de 250 GW, soit l'équivalent de 10 fois le potentiel éolien national en on-shore.

D'autre part, le potentiel solaire est illustré par 3000 heures d'ensoleillement par an équivalent à plus de 6,5 KWh/m²/jour d'irradiation.

Sur la base de ces potentialités, le Maroc a adopté une stratégie énergétique nationale ambitieuse, fondée notamment sur les énergies renouvelables, qui représenteront 42% de la puissance électrique installée en 2020, à travers le développement de 2000 MW d'énergie solaire, 2000 MW d'énergie éolienne et 2000 MW d'hydraulique. L'investissement global pour les trois programmes des énergies renouvelables est évalué à 13,1 milliard de dollars, soit près de 60% de l'investissement total prévu pour le secteur de l'énergie.

Mesdames et Messieurs,

Le processus de concrétisation des deux projets d'énergies éolienne et solaire connaît un avancement encourageant.

En effet, pour la réalisation du Projet Marocain Eolien, les unités prévues sont déjà réalisées, engagées ou en cours de lancement. Les coûts de production atteints ou envisagés s'avèrent compétitifs en comparaison avec ceux des centrales consommant les combustibles fossiles.

A ce jour, 480 MW sont déjà opérationnels, dont 200 MW réalisés par des entreprises privées dans le cadre de la loi 13-09. En outre, environ 450 MW sont en cours de construction et de développement. Tout récemment, en 2014, l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable a lancé un appel d'offres pour la réalisation de 850 MW répartis sur cinq sites.

Pour le Projet Marocain intégré de l'Energie Solaire, cinq (5) sites ont été identifiés au début, il s'agit d'Ouarzazate (500 MW), Ain Beni Mathar (400 MW), Fom Al Oued (500 MW), Boujdour (100 MW) et Sebkat Tah (500 MW).

Au fur et à mesure, l'Agence Marocaine de l'Energie Solaire (MASEN) procède à l'actualisation de la liste des sites présentant un potentiel intéressant. Récemment, deux nouveaux sites ont été identifiés sur la base de l'atlas solaire 2014, en l'occurrence Midelt et Tata.

Les étapes franchies en matière de développement et de construction de la 1^{ère} tranche de la centrale d'Ouarzazate portant sur 160 MW, confirment bien que cette centrale sera opérationnelle l'année prochaine.

La 2^{ème} tranche de la centrale d'Ouarzazate portant sur une capacité de 300 MW a connu la pré-qualification de consortiums intéressés par les centrales Noor II d'une capacité de 200 MW en CSP Parabolique et Noor III d'une capacité de 100 MW en CSP Tour.

Les consortiums retenus pour la réalisation de ces projets seront connus prochainement avec un closing prévu en fin d'année.

Quant à la centrale Noor 4 réservée à la technologie PV, les études d'injection au réseau national de transport ont déjà été réalisées et les appels d'offres sont en cours de finalisation.

Mesdames et Messieurs,

Notre pays, à travers ces deux projets intégrés et volontaristes vise, certes, à corriger sa vulnérabilité mais également l'appropriation des technologies prometteuses de valorisation des ressources énergétiques renouvelables, le développement d'un tissu industriel national en mesure d'accompagner les projets de développement des énergies renouvelables, d'assurer la compétitivité requise à l'export et de donner une impulsion forte à la recherche, au développement et à l'innovation technologique, orientés vers le développement durable.

Notre pays a mis en place un programme de Recherche–Développement qui gagnera progressivement en maturité dans ses universités, ses instituts de recherche et certaines agences en vue de donner une impulsion ciblée à la recherche, au développement et à l'innovation technologique.

Les structures de recherches nationales ont été enrichies par la création d'un Institut de Recherche en Energie Solaire et en Energies Nouvelles (IRESEN), qui permettra de consolider et de mettre en réseau nos capacités de recherche et de développement sur des thèmes précis, notamment ceux liés au développement et à l'industrialisation de solutions et de filières technologiques innovantes, bien sûr en accompagnement à nos projets intégrés dans ces domaines.

Dans la même lancée, le Maroc a connu cette année la naissance d'un cluster industriel en énergie solaire grâce à la mise en cohérence et à la mutualisation des efforts des institutions gouvernementales, des opérateurs économiques et professionnels ainsi que des établissements de l'enseignement, de la recherche et du développement.

Ce cluster, fondé sur « une concertation intelligente et constructive publique-privée » ambitionne à renforcer les actions menées dans le cadre du plan solaire NOOR et à favoriser l'émergence d'une filière industrielle solaire au Maroc

Mesdames et Messieurs,

Les échanges qui auront lieu durant les ateliers de cette conférence permettront sans nul doute d'enrichir le débat sur les perspectives de développement de partenariats et de collaborations scientifiques et techniques entre les compétences marocaines et leurs homologues étrangères, aux fins de réussir des projets présentant un intérêt commun.

Permettez-moi de remercier encore une fois, les organisateurs et l'ensemble des participants qui se sont mobilisés pour la réussite de cet évènement.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, des échanges riches et fructueux et vous remercie de votre attention.